

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 MAI 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 28

Votants : 30 (dont 2 procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - F. SENNEPIN - N. COULANGE - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - O. ROYER – C. MAGNAUD - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - JP. RAYMOND - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE – S. BRUNO – P. BONNET - J. ALMAZAN - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absent avant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à M. Jean-Claude BRAT - M. Patrick SEROR à M. Frédéric AGUILERA

Absents excusés :

Mmes et M. M. MARIEN - N. CHAMOIX-BOUILLON - M. MORGAND - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. – F. SZYPULA - S. BAUD – P. COLAS – F. GONZALES - B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – V. TRIBOULET – C. DUMONT - C. BOUARD, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

N° 3

OBJET :

SPORT

RESTRUCTURATION DU
SPORTING TENNIS

MARCHE
N° 23WC043

ATTRIBUTION DES
LOTS

1 / 2 / 3 / 6 / 8 / 10 / 11 /
12 / 13 / 14 / 15 /
16 / 18

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :
12 MAI 2023

Publiée ou notifiée le :
12 MAI 2023

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 février 2023 donnant délégation au Bureau Communautaire pour « décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu le lancement d'un appel d'offres ouvert avec envoi de l'avis d'appel public à concurrence au BOAMP et au JOUE en date du 18/11/2022 (avis n° 2022/S 226-649442) et sur le profil acheteur de Vichy Communauté

« achatpublic.com » ayant pour objet des travaux de restructuration du Sporting Tennis, décomposée en 19 lots, à savoir :

- Lot n° 01 : Voirie et réseaux divers
- Lot n° 02 : Démolition/Gros-œuvre
- Lot n° 03 : Charpente bois
- Lot n° 04 : Bardage
- Lot n° 05 : Couverture/Zinguerie
- Lot n° 06 : Etanchéité
- Lot n° 07 : Serrurerie
- Lot n° 08 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 09 : Mur rideau VEC
- Lot n° 10 : Cloisonnement/Doublage/Isolation
- Lot n° 11 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 12 : Carrelage/Faïence
- Lot n° 13 : Sols souples/Sols coulés
- Lot n° 14 : Peinture
- Lot n° 15 : Electricité CFO/CFA
- Lot n° 16 : Plomberie/Sanitaire/CVC
- Lot n° 17 : Equipements sportifs
- Lot n° 18 : Aménagements paysagers
- Lot n° 19 : Ascenseur

Considérant qu'à la date limite de remise des offres fixée au 13 janvier 2023 à 12h00, 51 plis ont été reçus, à savoir :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| - Pour le lot n° 01 : 2 | - Pour le lot n° 11 : 3 |
| - Pour le lot n° 02 : 2 | - Pour le lot n° 12 : 4 |
| - Pour le lot n° 03 : 6 | - Pour le lot n° 13 : 4 |
| - Pour le lot n° 04 : 1 | - Pour le lot n° 14 : 5 |
| - Pour le lot n° 05 : 1 | - Pour le lot n° 15 : 5 |
| - Pour le lot n° 06 : 2 | - Pour le lot n° 16 : 2 |
| - Pour le lot n° 07 : 2 | - Pour le lot n° 17 : 1 |
| - Pour le lot n° 08 : 3 | - Pour le lot n° 18 : 2 |
| - Pour le lot n° 09 : 1 | - Pour le lot n° 19 : 0 |
| - Pour le lot n° 10 : 5 | |

Considérant les critères de jugements des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

- Valeur technique appréciée au moyen du mémoire technique de l'opération : 60 %,
- Prix des prestations : 40 %,

Considérant le soutien financier attendu estimé à 5 900 000 €, réparti entre le FEDER, le Conseil Régional, le Conseil Départemental de l'Allier, l'Etat et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis,

Considérant qu'après analyse, au vu des critères de jugements sus énoncés, la Commission d'Appel d'Offres du 12 avril 2023, a attribué les lots comme suit :

Lot n° 01 – Voirie et réseaux divers :
Entreprise COLAS France

pour un montant global et forfaitaire de 666 648,55 € HT
(tranche ferme : 495 131,89 € HT + tranche optionnelle 1 : 130 001,66 € HT +
PSE 10 : 41 515,00 € HT),

Lot n° 02 – Démolition/Gros-œuvre :

Entreprise REOLON

pour un montant global et forfaitaire de 1 636 643,55 € HT
(tranche ferme : 1 329 268,69 € HT + tranche optionnelle 1 : 307 374,86 €
HT),

Lot n° 03 - Charpente bois :

Entreprise MARGUERON

pour un montant global et forfaitaire de 1 663 436,18 € HT
(tranche ferme : 851 289,10 € HT + tranche optionnelle 1 : 812 147,08 € HT),

Lot n° 04 – Bardage : Infructueux,

Lot n° 05 – Couverture/Zinguerie : Infructueux,

Lot n° 06 - Etanchéité :

Entreprise ETANCHEURS AUVERGNATS

pour un montant global et forfaitaire de 560 888,45 € HT
(tranche ferme : 380 031,70 € HT + tranche optionnelle 1 : 180 856,75 € HT),

Lot n° 07 - Serrurerie : Infructueux,

Lot n° 08 - Menuiseries extérieures :

Entreprise POL AGRET

pour un montant global et forfaitaire de 417 776,00 € HT
(tranche ferme : 294 049,00 € HT + tranche optionnelle 1 : 123 727,00 € HT),

Lot n° 09 – Mur rideau VEC : Infructueux,

Lot n° 10 – Cloisonnement/Doublage/Isolation :

Entreprise MAZET

pour un montant global et forfaitaire de 72 983,46 € HT,

Lot n° 11 – Menuiseries intérieures :

Entreprise ANTIC AUVERGNE

pour un montant global et forfaitaire de 90 757,40 € HT
(tranche ferme : 83 461,92 € HT + tranche optionnelle 1 : 7 295,48 € HT),

Lot n° 12 – Carrelage/Faïence :

Entreprise MAZET

pour un montant global et forfaitaire de 68 425,94 € HT,

Lot n° 13 – Sols souples/Sols coulés :

Entreprise POLYTECS

pour un montant global et forfaitaire de 43 469,07 € HT,

Lot n° 14 - Peinture :

Entreprise MAZET

pour un montant global et forfaitaire de 29 417,98 € HT,

Lot n° 15 – Electricité CFO/CFA :

Entreprise DUMONT ELECTRICITE SYSTEMES

pour un montant global et forfaitaire de 299 523,34 € HT

(tranche ferme : 216 029,21 € HT + tranche optionnelle 1 : 80 740,53 € HT + PSE 3 : 2 753,60 € HT),

Lot n° 16 – Plomberie/Sanitaires/CVC :

Entreprise THEVENET

pour un montant global et forfaitaire de 158 880,34 € HT

(tranche ferme : 123 514,05 € HT + tranche optionnelle 1 : 35 366,29 € HT),

Lot n° 17 - Equipements sportifs : Infructueux,Lot n° 18 – Aménagements paysagers :

Groupement TERIDEAL-TARVEL (mandataire) / CEE ALLIER / MTP

pour un montant global et forfaitaire de 770 869,77 € HT

(tranche ferme : 751 980,82 € HT + tranche optionnelle 1 : 18 888,95 € HT),

Lot n° 19 – Ascenseur : Infructueux,**Propose au Bureau Communautaire :**

- Pour le lot n° 01 – Voirie et réseaux divers :
de conclure le marché n° 23WC043 01 avec l'entreprise :
COLAS France
28, rue du Daufort – 03500 SAINT POURCAIN/SIOULE
pour un montant global et forfaitaire de 666 648,55 € HT,
- Pour le lot n° 02 – Démolition/Gros-œuvre :
De conclure le marché n° 23WC043 02 avec l'entreprise :
REOLON
25, Boulevard du Bicentenaire – BP 70054 – 03302 CUSSET Cedex
pour un montant global et forfaitaire de 1 636 643,55 € HT,
- Pour le lot n° 03 - Charpente bois :
de conclure le marché n° 23WC043 03 avec l'entreprise :
SAS MARGUERON
Avenue du 133^{ème} Régiment d'Infanterie – 01300 BELLEY
pour un montant global et forfaitaire de 1 663 436,18 € HT,
- Pour le lot n° 04 – Bardage :
de déclarer le lot infructueux en raison de la réception d'une seule offre déclarée inappropriée.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence,
- Pour le lot n° 05 – Couverture/Zinguerie :
de déclarer le lot infructueux en raison de la réception d'une seule offre déclarée inacceptable.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence,

- Pour le lot n° 06 – Etanchéité :
de conclure le marché n° 23WC043 06 avec l'entreprise :
ETANCHEURS AUVERGNATS
23, rue des Sauzes – 63170 AUBIERE
pour un montant global et forfaitaire de 560 888,45 € HT,
- Pour le lot n° 07 - Serrurerie :
de déclarer le lot infructueux en raison de la réception de deux offres déclarées inacceptables.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec publicité et mise en concurrence,
- Pour le lot n° 08 - Menuiseries extérieures :
de conclure le marché n° 23WC043 08 avec l'entreprise :
POL AGRET
72, Avenue Jean Mermoz – 63100 CLERMONT-FERRAND
pour un montant global et forfaitaire de 417 776,00 € HT,
- Pour le lot n° 09 – Mur rideau VEC :
de déclarer le lot infructueux en raison de la réception d'une seule offre déclarée inacceptable,
- Pour le lot n° 10 – Cloisonnement/Doublage/Isolation :
de conclure le marché n° 23WC043 10 avec l'entreprise :
MAZET
ZI Vichy-Rhue – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
pour un montant global et forfaitaire de 72 983,46 € HT,
- Pour le lot n° 11 – Menuiseries intérieures :
de conclure le marché n° 23WC043 11 avec l'entreprise :
ANTIC AUVERGNE
31, Avenue de la 1^{ère} Armée – 63300 THIERS
pour un montant global et forfaitaire de 90 757,40 € HT,
- Pour le lot n° 12 – Carrelage/Faïence :
de conclure le marché n° 23WC043 12 avec l'entreprise :
MAZET
31, rue des Ronzières – CS 80007 – 63037 CLERMONT-FD Cedex 1
pour un montant global et forfaitaire de 68 425,94 € HT,
- Pour le lot n° 13 – Sols souples/Sols coulés :
de conclure le marché n° 23WC043 13 avec l'entreprise :
POLYTECS
11 bis, Route de Doyet – 03600 MALICORNE
pour un montant global et forfaitaire de 43 469,07 € HT,
- Pour le lot n° 14 - Peinture :
de conclure le marché n° 23WC043 14 avec l'entreprise :
MAZET
ZI Vichy-Rhue – 03300 CREUZIER-LE-VIEUX
pour un montant global et forfaitaire de 29 417,98 € HT,

- Pour le lot n° 15 – Electricité CFO/CFA :
de conclure le marché n° 23WC043 15 avec l'entreprise :
DUMONT ELECTRICITE SYSTEMES – 111, Route de Charmeil – 03300
CUSSET
pour un montant global et forfaitaire de 299 523,34 € HT,
- Pour le lot n° 16 – Plomberie/Sanitaires/CVC :
de conclure le marché n° 23WC043 16 avec l'entreprise :
THEVENET – 11, rue Ampère – 03400 YZEURE
pour un montant global et forfaitaire de 158 880,34 € HT,
- Pour le lot n° 17 - Equipements sportifs :
de déclarer le lot infructueux en raison de la réception d'une seule offre
déclarée inacceptable.
de relancer une consultation en application des articles L.2124-3 et R.2124-
3 6° et R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la Commande Publique, soit en
procédure avec négociation avec le candidat ayant remis une offre lors de
l'appel d'offres initial,
- Pour le lot n° 18 – Aménagements paysagers :
de conclure le marché n° 23WC043 18 avec l'entreprise :
TERIDEAL-TARVEL – 4, Boulevard Arago – 91320 WISSOUS
Mandataire du groupement TERIDEAL-TARVEL/CEE ALLIER/MTP
pour un montant global et forfaitaire de 770 869,77 € HT,
- Pour le lot n° 19 - Ascenseur :
de déclarer le lot infructueux en raison de l'absence d'offre.
de relancer une consultation en application des articles L2123-1 et R 2123-1
du Code de la Commande Publique, soit en procédure adaptée avec publicité
et mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande
publique à signer les marchés à passer ainsi que tous documents nécessaires à
leur bonne exécution,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses seront imputées sur l'antenne 2313-07913 du budget de
Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et
de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 11 mai 2023.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERAION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2023 -

Objet de l'acte : SPORT - RESTRUCTURATION DU SPORTING TENNIS - MARCHE N°
23WC043 - ATTRIBUTION DES LOTS 1 / 2 / 3 / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 13
/ 14 / 15 / 16 / 18

.....
Date de décision: 11/05/2023

Date de réception de l'accusé 12/05/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 11MAI2023_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230511-11MAI2023_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1
Commande Publique
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 3_Delib_SPORTING_vumll (002)_signé.pdf (99_DE-003-200071363-
20230511-11MAI2023_3-DE-1-1_1.pdf)